

DISCURSO DE LUÍS VEIGA, EM REPRESENTAÇÃO
DO BASTONÁRIO PEDRO PITTA, NA SESSÃO
INAUGURAL

Maître Pedro Pitta, qui depuis six ans préside l'Ordre des Avocats Portugais, à la tête duquel l'a porté le choix libre, conscient et enthousiaste de ses confrères, est absent, à Madère, sa terre natale.

En partant, c'est à moi, le membre le moins qualifié de son Conseil Général, qu'il a confié l'honneur de le représenter dans cette session inaugurale et de vous souhaiter la bienvenue en vous adressant les salutations des avocats portugais et les vœux les plus chaleureux d'un séjour plaisant et d'un travail constructif.

C'est avec le plus vif plaisir que j'accomplis cette mission amicale.

Vous êtes, Mesdames et Messieurs, dans un pays universaliste et humain, qui a eu la fortune d'être le pionnier de la civilisation chrétienne et européenne dans les terres adustes d'Afrique et dans les continents lointains d'Amérique, d'Asie et d'Océanie.

La mer a été en effet la grande attraction des Portugais, peuple de navigateurs.

Lisbonne, cette ville féminine qui vous accueille, bâtie de marbre et granit, accoudée comme une Récamier sur ses sept

gracieuses collines, dorée par un soleil triomphal, protégée par un ciel de saphir, baignée par un fleuve majestueux — excusez mon enthousiasme! — a été justement le point de départ de la grande et fascinante aventure maritime du quinzième siècle. Non pas une aventure hasardeuse d'hommes téméraires, mais une aventure conçue par une froide intelligence politique, sachant utiliser les connaissances de son époque et réussissant, à force de courage, à donner des nouveaux mondes au Monde, comme l'a dit notre grand épique, CAMÕES.

Ce sont ces communications et rapprochements des peuples et civilisations distantes et différentes et l'expansion des richesses matérielles et culturelles qui ont fait surgir, resplendissante de gloire, après le sommeil, peut-être fécond, mais sans doute triste du moyen-âge, l'heure éblouissante de la grande Renaissance.

Fenêtre ouverte sur le monde ancien, carrefour intercontinental du monde moderne, Lisbonne se sent flattée d'avoir été choisie comme siège de ce XIX^e Congrès de la U. I. A.

Je désire de tout coeur que son doux climat, ses beaux paysages et le caractère sentimental et hospitalier de son peuple, sachent vous procurer une détente agréable et des souvenirs vivaces.

Messieurs,

Nous vivons tous, vous le savez bien, hélas!, des heures inquiètes.

Les peuples de tous les continents s'agitent.

On sent un malaise général; quelque chose ne marche pas.

L'humanité n'est pas contente. C'est évident: le *statu quo* ne lui suffit plus.

Quelques-uns exigent, mais tous aspirent à des nouvelles solutions de justice politique, économique et sociale. Les vieilles structures s'ébranlent. D'autres tombent. Et les forces matérielles, religieuses et morales sortent et croisent leurs épées.

L'État-Dieu donne sa protection mais impose, en échange, la soumission la plus absolue. Le pire c'est que cette route de servitude est imposée unilatéralement.

Les États démocratiques, ceux-mêmes qui se vantent d'être les plus orthodoxes, se précipitent, plus ou moins discrètement, dans le dirigisme.

Les résultats sont là: craquement du libéralisme politique et économique et, forcément, des structures de notre vieux droit civil; crise dans le droit des contrats; crise dans la vétuste institution de la propriété; révolution dans la réglementation de la responsabilité, du salariat et de l'entreprise; tendance, contrariée, mais forcée, par la publicisation et socialisation du droit privé.

Ancun doute que Cambacérès n'aurait pas l'occasion, dans ce monde bouleversé qui est le nôtre, de redire, comme il l'a fait au sujet des lois écrites de la Révolution Française: «il ne faut y toucher que d'une main tremblante».

Eh bien, Messieurs, toutes les réformes prévisibles qui approchent, exigeront l'intervention des Juristes. Car les Juristes, avec leur savoir et leur expérience des lois et de leur technique, seront des collaborateurs absolument indispensables au rétablissement de l'ordre et de la paix dans la société nouvelle.

Apprêtons-nous, tous, donc, pour la réalisation de cette mission de premier plan.

L'Économie et la Sociologie ont été toujours considérées comme sciences auxiliaires du droit. Elles le seront mainte-

nant, plus que jamais. Car ce sont les économistes et les sociologues qui seront, dans ce monde en gestation, les authentiques conducteurs des peuples.

Le sujet de ce Congrès, l'étude de «L'Avocat et la vie économique», s'inspire — je le pense — de cet ordre de considérations.

Je ne peux qu'applaudir.

Les buts de l'Ordre des Avocats Portugais ne sont pas seulement d'aider l'administration de la Justice, d'exercer la juridiction disciplinaire, de défendre les droits, immunités et intérêts de ses membres et d'assurer leur sécurité sociale.

Ses buts sont plus vastes, puisque, dans le plan immatériel, il a aussi comme mission de donner sa contribution au développement de la culture juridique et au perfectionnement de la législation.

Vous pouvez donc vous rendre compte avec quelle attention il accompagnera vos travaux et avec quel enthousiasme se réjouira de vos réussites.